



Mon co emprunteur part ,me propose de garder la maison et refuse

Par **sebbesdiabo**, le **22/06/2009 à 11:21**

Bonjour, ma concubine me quitte et nous avons une maison avec un credit dont elle est co emprunteur.Elle me propose de garder la maison(et de payer la totalité des mensualités ca va de soit) et refuse ces droit sur celle ci.Pouvais vous me dire la demarche a suivre aupres de ma banque ,eventuellement d un notaire et les documents a remplir afin que je n ai pas de soucis au cas ou elle changerait d avis

Par **Marion2**, le **22/06/2009 à 11:36**

Bonjour,rnrnIl faut contacter un notaire et racheter la part de votre concubine.rnrnCordialement.

Par **sebbesdiabo**, le **22/06/2009 à 12:08**

Bonjour Oui mais elle refuse a ca part

Par **Marion2**, le **22/06/2009 à 12:20**

Re-bonjour,rnrnVous risquez tout simplement qu'un moment donné, la maison réglée

entièrement par vous-même, votre concubine ne vous en réclame la moitié puisque le crédit et l'acte notarié sont aux deux noms.rnrnBien sûr, vous pourrez demander une compensation, mais vous serez le grand perdant.rnrnCordialement.

Par **sebbesdiabo**, le **22/06/2009** à **12:40**

Ni a t il pas une possibilite d etblir un acte notarial stipulant quelle refuse a ces droits et de changer de co emprunteur a la banque par une personne de ma famille ce portant caution sinon ma seule solution et de vendre